

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 29 (1958)

**Heft:** 9

**Rubrik:** [Impressum]

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 06.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Les indices des six groupes de dépenses étaient les suivants à fin août 1958 : alimentation 198,4, chauffage et éclairage 148,8, nettoyage 213,0 et divers 165,6. Les indices des groupes habillement (222,7) et loyers (141,1) ont été repris sans changement.

**Vers une hausse des tarifs ferroviaires suisses.** — Il y a quelques mois déjà que l'on parle d'un rajustement des tarifs des chemins de fer fédéraux suisses. Les travaux à cet effet sont en bonne voie. Rappelons que les tarifs actuellement en vigueur remontent au 1<sup>er</sup> avril 1952 ; depuis cette date, les frais d'exploitation des entreprises de chemins de fer n'ont cessé de croître. Grâce aux résultats records enregistrés ces dernières années, les CFF ont réussi jusqu'ici à compenser l'augmentation des charges par des recettes accrues. L'avenir s'annonce beaucoup moins favorable : on a enregistré un net recul dans les transports de marchandises et le développement du trafic des voyageurs s'est ralenti. Les frais d'exploitation, en revanche, continuent à monter. La révision à l'étude ne se bornera pas à une simple hausse des tarifs mais le système en vigueur sera partiellement refondu. Les différents types de billets et d'abonnements seront unifiés. Les taxes qui tiennent lieu de base au calcul des tarifs subiront une hausse de 6,7 % en moyenne. Le prix du kilomètre simple passera donc de 10,5 à 11,2 centimes. Le rapport de 1 à 1,4 entre la seconde et la première classe, ainsi que celui de 1 à 1,5 de la course simple à la course aller et retour ne seront pas modifiés. Relevons encore que depuis 1939 les tarifs ferroviaires n'ont cru que de 127 %, tandis que l'indice des salaires passait de 100 à 254 points.

**La production mondiale de bois.** — La valeur marchande des principaux produits forestiers est estimée à 110 milliards de francs suisses. Pour les sciages la production mondiale s'élève à 300 millions de mètres cubes en chiffre rond. Les principaux producteurs sont les USA (88,5 millions), l'URSS (76 millions) et le Canada (19 millions). A côté de ces chiffres, la production suisse paraît bien effacée, puisqu'elle dépasse à peine le million de mètres cubes. L'industrie du bois n'en occupe pas moins une place importante dans l'économie suisse, place d'autant plus importante que cette industrie travaille une matière première indigène. Dans tous les pays du monde et notamment dans les pays asiatiques la fabrication des panneaux contreplaqués est en forte expansion. La Suisse dispose dans ce secteur d'une industrie très bien équipée dont les progrès sont remarquables.

#### ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont  
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner

Administration du bulletin : R. Steiner, Delémont

Publicité : Par l'administration du bulletin, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. — Téléphones : président : (032) 6 40 07 ; secrétariat : (066) 2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : (066) 2 14 37